

Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux

Bénédicte Grailles

Citer ce document / Cite this document :

Grailles Bénédicte. Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 173-185;

doi : 10.3406/gazar.2011.4783

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4783

Document généré le 19/04/2017

Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux

Bénédicte GRAILLES

L'association Archives du féminisme est née d'un manque et d'un besoin. Lorsqu'en 2000 la famille Baruch a cherché à rendre le fonds Cécile Brunshvicg accessible, elle s'est tout naturellement tournée vers la seule institution de conservation clairement identifiée comme centre de ressources féministes, la bibliothèque Marguerite Durand (BMD). Faute de place, celle-ci n'a pu accueillir les quarante-cinq cartons du « fonds russe » n° 280¹. Archives du féminisme est née de ce fonds d'archives exceptionnel, spolié pendant la Seconde Guerre mondiale, saisi par l'Armée rouge et emporté à Moscou, disparu pendant des décennies et restitué au propriétaire légitime en 2000². Christine Bard, enseignante, chercheuse et féministe, crée l'association et trouve à Angers, où elle enseigne, une conjonction favorable, un lieu de recherche en histoire des femmes et du féminisme, une bibliothèque universitaire sensibilisée à la question des fonds spécialisés avec un directeur soutenant le développement d'une politique de collecte, et une formation en archivistique capable de fournir une expertise. Archives du féminisme a fêté en 2010 son dixième anniversaire. Lieu de coopération par excellence, point de connexion de réseaux militants féministes, d'historiens et de professionnels de la conservation, elle a développé une structure originale : le Centre des archives du féminisme. Elle a réussi à mettre au jour des fonds d'archives et susciter de nombreux dons. Au-delà, elle a également mené d'autres actions, toutes tournées autour de son objectif principal : faire connaître et valoriser les fonds d'archives féministes.

¹ BARUCH (Marc-Olivier), *Archives du féminisme*, n° 2, été 2001, p. 10.

² CŒURÉ (Sophie), *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, éditions Payot & Rivages, 2007, 270 p.

L'association : un lieu de coopération structurel

Archives du féminisme est conçue dès l'origine comme un lieu de convergence d'intérêts différents mais pas divergents. Elle a bâti de nombreux partenariats et s'est constituée en centre de collecte.

Une dénomination double

L'association a choisi un nom polysémique, mettant en avant la notion d'archives et la référence militante au féminisme. Dans ces deux mots peuvent se retrouver des personnalités d'origine et d'intérêts différents. L'association est un lieu où actrices du féminisme, chercheuses en sciences humaines, parfois aussi militantes, et professionnelles de la conservation impliquées ou non dans une démarche féministe peuvent se concerter. Suivant leur origine et leur conviction, les membres se reconnaissent plus ou moins dans les deux termes pris isolément mais tous adhèrent à l'expression considérée dans sa globalité. Celle-ci mérite pourtant qu'on l'explicité. Dans les statuts déposés à la préfecture de Maine-et-Loire¹, l'association se donne comme objet de « collecter, accepter sous forme de dépôt, de don ou de legs les archives privées des militantes et des associations féministes et les archives concernant les droits de la femme ». Elle souhaite également « prendre toute initiative pour faire connaître et valoriser les fonds d'archives féministes ». L'expression « archives du féminisme » ne doit pas être interprétée au pied de la lettre mais englobe les fonds produits par toute personne ou groupe œuvrant pour l'« émancipation », la « promotion » ou la « dignité » des femmes². Deux périmètres d'archives sont de fait distingués et l'action est adaptée à ces contours. La collecte est au commencement du dispositif. Il s'agit de capter des fonds mouvants, fragiles et difficiles à saisir, produits parfois dans un contexte contestataire qui ne les amènent pas facilement vers des services de l'État ou de collectivités territoriales. Il s'agit aussi, au moment de la création de l'association, de trouver une solution pour rendre ces fonds accessibles en France : les cinquante-cinq mètres du Conseil international des Femmes par exemple n'ont pas trouvé preneur en France mais ont été accueillis en Belgique au sein du Centre d'archives pour l'histoire des Femmes (Carhif) à Bruxelles. L'association prétend aussi concourir à la mise

¹ Parution au *Journal officiel* le 15 juillet 2000.

² BARD (Christine), *Introduction*, dans BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie, sous la direction de, *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours*, PUR, Archives du féminisme, 2006, 442 p.

en valeur de fonds qu'elle n'a pas collectés et qui sont détenus par tous types d'institutions de conservation – privées ou publiques, bibliothèques, centres d'archives, musées – ou de personnes physiques ou morales – fonds propres aux associations féministes et fonds personnels – qu'ils soient d'envergure nationale ou d'intérêt local.

L'association en elle-même n'est pas une association féministe, même si elle est souvent perçue comme telle¹ et si bon nombre de ses membres sont aussi des militants².

Politique de l'association

L'objectif de l'association n'est donc pas à proprement parler de collecter les fonds mais de concourir à leur pérennité. Le dépôt à Angers n'est pas systématique. Il est tenu compte d'un certain nombre de critères, au premier rang desquels se trouve bien évidemment la volonté du propriétaire du fonds. Le centre d'Angers a vocation à recueillir des fonds d'envergure nationale ou des fonds de volume important et au traitement archivistique complexe³. Le respect des fonds est également pris en compte : un donateur ayant déjà effectué un dépôt dans une institution est orienté vers elle⁴. Au fil du temps et de l'accumulation des fonds, un nouveau critère est progressivement apparu, celui de la cohérence. En effet, certains fonds peu volumineux et à caractère plus local ont été et peuvent être acceptés parce qu'ils entrent en résonance avec des fonds déjà collectés⁵. L'association a par ailleurs pour objectif de « créer du lien entre bibliothécaires, archivistes, spécialistes de l'histoire du féminisme [...], propriétaires de fonds privés et militantes »⁶. Le conseil d'administration est représentatif de cette

¹ Ainsi le site Feministes.net qui « se veut féministe, anti-sexiste, ne dépend d'aucune association ni d'aucun parti politique et souhaite être un lieu de rencontres de tous les féminismes » la recense dans son répertoire des associations féministes, [en ligne] disponible sur www.feministes.net/liens.htm, consulté le 27 novembre 2010.

² Entretien de Christine Bard, présidente d'Archives du féminisme en 2001, [en ligne] disponible sur www.penelopes.org/archives/pages/autreprise/oct01/bard10.htm, consulté le 25 novembre 2010.

³ « La politique de l'association concernant les dons et dépôts d'archives », *Archives du féminisme*, n° 2, été 2001, p. 18.

⁴ Cas d'Alice Colanis réorientée vers la bibliothèque Marguerite Durand, cité dans « La politique de l'association concernant les dons et dépôts d'archives », *Archives du féminisme*, n° 2, été 2001, p. 18.

⁵ Le fonds 18 AF provenant d'Agnès Planchais, ancienne vice-présidente de l'Union féminine civique et sociale (UFCS), complète le fonds 16 AF déposé puis donné par l'UFCS.

⁶ BOUCHOUX (Corinne), « Le 18 avril. Une date inaugurale », *Archives du féminisme*, n° 2, été 2001, p. 5.

diversité et apparaît aussi comme un lieu de concertation entre les acteurs de la conservation. Parmi ses membres, on retrouve des intervenants des institutions présentes sur le terrain de l'histoire des femmes et du féminisme : la bibliothèque Marguerite Durand, le musée de l'histoire vivante de Montreuil et la bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Dans le conseil mis en place en 2000, on trouve également une archiviste, conservatrice aux Archives nationales et bien connue des milieux militants, Odile Krakovitch¹. On peut peut-être souligner que, dans la mise en œuvre de l'association et l'énumération de ses objectifs, des expériences et modèles extérieurs sont convoqués et acclimatés au cas français : l'adossement au monde de la recherche, la volonté de trouver une insertion universitaire, le recours aux bibliothèques comme lieu de constitution de la documentation à l'usage du chercheur. L'association fonctionne car elle est lieu de convergence de différents réseaux et plate-forme d'échanges. Le bulletin résume assez bien l'état d'esprit, en proposant tour à tour des entretiens de militants, des articles d'histoire et des nouvelles des acteurs de la collecte, rubrique abondée principalement par le Centre des archives du féminisme (CAF), la BDIC et la BMD.

Une construction originale : le Centre des archives du féminisme

Il fallait à l'association une structure capable d'accueillir des fonds rapidement. La présidente trouve alors une écoute favorable au sein du service commun de documentation de l'université d'Angers dont le directeur, Jean-Claude Brouillard, avait déjà développé une politique d'acquisition de fonds littéraires en lien avec les enseignants-chercheurs, orientation validée par les différents présidents de l'université². La collaboration est formalisée *a posteriori* par une convention le 4 octobre 2000 renouvelée le 26 avril 2007 pour cinq ans. Le

¹ Auteure de *Les Femmes bagnardes* (O. Orban, 1990, rééd. Perrin, 1998, 303 p.) ou de *Maria Deraismes. Ce que veulent les femmes. Articles et discours de 1869 à 1894* (préface, notes et commentaires de O. Krakovitch, Paris, Syros, 1980, 143 p.), elle a codirigé avec Geneviève Sellier, *L'exclusion des femmes. Masculinité et politique dans la culture au XX^e siècle* (Bruxelles, éditions Complexe, 2001, 221 p.), et avec Geneviève Sellier et Éliane Viennot, *Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes* (Paris, éditions L'Harmattan, 2001, 237 p.). Elle a notamment conseillé l'association française des femmes diplômées des universités (AFFDU), ce qui a abouti au don des archives aux Archives nationales en 1994 (note sur la sauvegarde des archives, conseil d'administration de l'AFFDU du 2 octobre 1996, CAF, 13 AF 27).

² Cette politique est aujourd'hui poursuivie : intervention d'Olivier Tacheau, directeur du service commun de documentation de l'université d'Angers, au cours de la journée d'études *Femmes, une histoire en mouvement*, 8 mars 2008, 0 h 11 min 34 s, [en ligne] disponible sur www.canalc2.tv/video.asp?idVideo=7334&voir=o, consulté le 31 octobre 2010.

CAF est officiellement inauguré le 18 juin 2001. L'association assure le repérage des fonds. La bibliothèque universitaire prend en charge la conservation matérielle (conditionnement et stockage)¹, la communication physique des documents et la mise à disposition des instruments de recherche par le site Internet² ; elle met à disposition un agent à temps partiel pour assurer la gestion administrative et la responsabilité scientifique. Les archives ont aussi vocation à être des supports pédagogiques pour la formation archivistique qui les traite dans le cadre de travaux dirigés ou encadrés, et à être exploitées par des étudiants ou des chercheurs depuis l'initiation à la recherche donnée en première année de master à la recherche avancée en doctorat ou post-doctorat. La majorité des fonds a d'ailleurs été classée par des étudiants de niveau licence professionnelle, maîtrise ou première année de master voire seconde année de master des formations aux archives et bibliothèques, sous la direction des maîtresses et maîtres de conférences concernés. Le CAF est doté d'un comité de suivi qui comprend logiquement deux représentants de l'association Archives du féminisme, le directeur de la bibliothèque universitaire, la bibliothécaire responsable des fonds spécialisés, le directeur du laboratoire de recherches d'histoire³, un maître de conférences en archivistique. Ce comité de suivi statue sur les entrées de fonds. Il a donc paru indispensable de s'entourer de membres extérieurs afin d'assurer une concertation dans la collecte et éviter d'éventuelles concurrences. Sont membres de droit la directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire et un représentant des Archives nationales⁴. Le comité de suivi évalue les fonds repérés, accepte leur intégration à la collection du CAF ou les réoriente vers d'autres institutions. Il examine également le programme de travail et établit des priorités de traitement. Par ailleurs, la bibliothécaire responsable du CAF est membre de droit du conseil d'administration d'Archives du féminisme, ce qui facilite la cohérence des décisions et la concertation avec les institutions de conservation qui font partie de ce niveau décisionnel. Le statut des fonds au sein du CAF est variable. Chaque propriétaire choisit soit de déposer à l'association, soit de donner à l'association, soit de donner à l'université d'Angers (bibliothèque universitaire).

¹ La bibliothèque a aussi pris en charge des actions de conservation préventive comme le transfert sur support numérique des émissions animées par Nelly Trumel sur Radio Libertaire (CAF, 12 AF).

² Actuellement, [en ligne] disponible sur <http://bu.univ-angers.fr/>, rubrique CAF, consultée le 30 octobre 2010.

³ Centre de recherches historiques de l'Ouest, CNRS UMR 6258, site d'Angers.

⁴ Les Archives nationales ont toujours été représentées par un membre de la section des archives privées : Magali Lacousse puis Valentine Weiss.

L'association Archives du féminisme a su développer des convergences entre différents réseaux afin d'amplifier la collecte et encourager la préservation des fonds féministes. Elle a trouvé des relais institutionnels qui ont permis une légitimation immédiate de sa démarche. Elle s'est appuyée sur des compétences locales qui permettent le traitement rapide des fonds et leur valorisation. Avec ses partenaires, elle a établi une chaîne qui permet l'exploitation des archives à plusieurs niveaux, comme supports d'enseignement et réservoirs de recherche.

Donner ses archives féministes : un acte militant

Le rythme de collecte du CAF est d'environ deux à trois fonds par an, ce qui correspond aux capacités de traitement des fonds et permet d'assurer leur mise à disposition rapide. Les fonds collectés sont de deux ordres : des fonds associatifs et des fonds personnels. À l'occasion du dixième anniversaire de l'association, une enquête orale a été menée entre décembre 2009 et mars 2010 par les étudiants du master Histoire et métiers des archives sous la direction de Bénédicte Grailles auprès de donatrices mais aussi de collectrices et gestionnaires de fonds féministes¹ afin de mieux comprendre leurs mécanismes d'entrée. Cette enquête, confrontée aux informations délivrées par les fonds eux-mêmes au moment de leur entrée, de leur classement, dans les contacts accumulés avec les donateurs, a permis de mettre en évidence différentes caractéristiques.

Les volontés des donatrices et donateurs

Les donateurs qui sont, à une exception près, des donatrices, inscrivent leur démarche de transmission dans le cadre de leur parcours militant². Confier ses archives, c'est témoigner d'une aventure collective. C'est d'évidence pour les

¹ Cette enquête a été menée avec des étudiants de master 2 Histoire et métiers des archives de l'université d'Angers : Camille Bernard, Blandine Chincholle, Christèle Chevalier, Pierre-Michel David, Thibaud Deshaies, Sibylle Gardelle, Mailys Leyoudec, Gwennan Raulo, Claudia Ricou. Qu'ils soient ici remerciés. Nous voudrions aussi adresser nos remerciements les plus vifs à celles qui nous ont répondu avec disponibilité et bienveillance : Christine Bard (Archives du féminisme), Yolande Czernichow (fonds Suzanne Képès), Thérèse Doneaud et Chantal Jannet (fonds de l'Union féminine civique et sociale), Annie Metz (bibliothèque Marguerite Durand), Valérie Neveu (Archives du féminisme), Jacqueline Wolfrom (fonds Jacqueline Wolfrom). Leurs témoignages seront cités de manière anonyme.

² Ill. 1 p. XIX.

fonds associatifs mais c'est aussi le cas pour les fonds personnels. Ceux-ci sont généralement composés de dossiers documentaires et de pièces témoignant de l'insertion du producteur dans les réseaux militants et les associations. L'engagement féministe se traduit généralement par un poly-militantisme, un empilement de participations à des mouvements – politiques, associatifs, groupes plus informels – qui s'agrègent eux-mêmes en fonction d'objectifs communs parfois ponctuels. La productrice d'un fonds, par la typologie même des documents accumulés et par l'enchevêtrement des actions dont ils témoignent, pressent que, à travers son cas personnel, elle rend témoignage d'un mouvement plus général. Elle s'efforce d'ailleurs de rendre son fonds compatible avec cet objectif qui lui permet de dépasser une éventuelle retenue ou pudeur : « J'ai rien fait d'extraordinaire, c'est un peu idiot que je laisse des archives. Il y a des choses... Ce n'était pas moi, c'était les femmes d'Île-de-France qui travaillaient. Je ne me suis pas donné le droit de tout balancer. J'ai trié un peu. » Les fonds n'arrivent pas intacts : ils ont été revisités, expurgés : l'une a gardé « les choses très personnelles, la correspondance » ; l'autre constate « Les premiers jours, vous triezi page par page ; le deuxième jour, sous-dossier par sous-dossier. » ; une collectrice témoigne de négociations pièce à pièce « [Le donateur] m'invitait à trier avec lui ».

À travers la cession d'un fonds, les donateurs, producteurs ou ayants droit essaient de rattacher des traces de vie individuelle ou associative à une histoire plus globale, voire la « grande » histoire : « Cela fait partie de l'histoire de la France », « [...] on représente une part de l'évolution de l'histoire des femmes. On recèle une part assez forte de l'histoire des femmes. »

Du côté des ayants droit, confier les archives au CAF permet de demeurer fidèle au parcours du producteur alors qu'on est resté extérieur à son militantisme. C'est une marque de respect : « Je ne voulais pas que tout cela soit perdu. [...] Elle a apporté des tas de choses à des tas de gens. [...] Je savais que je n'en ferai rien. Je ne suis pas dans la lignée de son militantisme. » Pour les producteurs, il y a l'espoir de faire passer la flamme militante à travers les générations, souvent à défaut d'avoir un relais proche dans la famille : « Qu'est-ce qu'elles feront, mes filles, quand il y aura tout cela ? Il y en a une que cela intéresserait, mais elle a sa vie », « L'intérêt des jeunes d'Angers, cela m'a soufflée. Mes petits neveux, cela ne les passionnait pas beaucoup. »

Ces sentiments sont néanmoins ambivalents. La volonté de laisser une trace et de compter dans la lecture historique des mouvements féministes est présente. Elle s'accompagne parfois d'une envie de contrôler ou d'influencer l'interprétation des documents qui se manifeste, lors de la transmission physique du fonds et dans les

nombreux contacts avec le producteur, par la répétition d'un récit de vie, parfois déconnecté partiellement des documents, visant à éclairer, contextualiser et donner la version « juste », qui passe également par des annotations, des commentaires écrits et apposés sur les documents ou les boîtes ou par des corrections demandées sur l'instrument de recherche produit.

Le choix du lieu

Le choix du lieu semble s'opérer souvent par défaut : « Je n'en connaissais pas d'autres. C'est la seule adresse que j'ai eue mais elle me convenait parfaitement. » Beaucoup de donatrices sont membres de l'association ou sont orientées vers elle par un proche historien ou participant à l'association. Le rôle de la bibliothèque Marguerite Durand est à noter puisqu'elle réoriente systématiquement les fonds vers le CAF, ne conservant que les pièces isolées ou les tout petits fonds.

Parfois, il y a des hésitations. La décision est alors emportée par la connivence, le sentiment de partager des valeurs ou un combat féministe. On constate aussi un effet de contamination : une association donne son fonds et entraîne certains de ses membres qui confient leur fonds personnel. La personnalité de la présidente, historienne et féministe¹, compte beaucoup dans le rayonnement du CAF, assurant un climat de confiance.

Deux autres facteurs jouent favorablement. Le traitement rapide des fonds et la visibilité de ceux-ci à travers le site Internet de la bibliothèque universitaire concourent à donner une image positive du CAF. Mais c'est aussi l'implication d'historiens qui intéressent les donateurs. Le CAF étant adossé à un laboratoire de recherche en histoire et à une formation d'historiens, ils sont pratiquement assurés que les documents seront exploités dans le cadre d'une ou de plusieurs recherches. Ainsi, dans cette transmission des fonds au CAF, il y a une contrepartie implicite : celle de faire partie de l'histoire des féminismes à un degré ou à un autre.

¹ Christine Bard, professeure des universités à Angers et directrice de recherche au Centre d'histoire de sciences-po (Paris), est l'auteure d'une thèse sur les féminismes en France de 1914 à 1940, dirigée par Michelle Perot et publiée sous le titre *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940* (Paris, Fayard, 1995, 528 p.). Elle a notamment publié *Ce que soulève la jupe – Identités, transgressions, résistances* (Paris, Autrement, 2010, 170 p.) et *Une histoire politique du pantalon* (Paris, Le Seuil, 2010, 290 p.).

Le mandat du CAF

Si on interroge de plus près les cas d'hésitation entre plusieurs lieux de conservation, on peut tirer quelques constats. Deux exemples peuvent être relevés. L'UFCS, mouvement d'éducation populaire et mouvement féminin, a longuement réfléchi sur la destination de son fonds. Elle a finalement choisi de le confier au CAF car : « on trouvait que, à ce moment, c'était très bien que tout ce qu'on avait fait pendant 85 ans en tant qu'association de femmes soit aux archives du féminisme et là, on a fait le don », « Ce qui était essentiel et vital c'est d'être un mouvement de femmes. » Pierre Simon, de son côté, a fait de la répartition de son fonds un acte de revendication identitaire, choisissant, malgré les avis renouvelés l'incitant à préserver l'intégrité de son fonds, de l'éclater entre la Grande Loge de France et le CAF. Il s'agissait pour lui de revendiquer son parcours comme gynécologue-obstétricien, co-fondateur du mouvement français pour le planning familial et grand maître de la Grande Loge de France, mais aussi et surtout de s'imposer comme acteur à sa manière du mouvement féministe, promoteur du planning familial, dans un contexte de conflits avec d'autres acteurs lui déniaient la qualité de féministe¹. Si les donateurs choisissent le CAF, c'est parce que le centre, promu par une association identifiée comme féministe, leur paraît fournir un environnement légitime pour accueillir leurs actions et parcours militants. La relation de confiance est suffisante pour donner procuration du militantisme. L'institutionnalisation de la démarche dans un cadre universitaire rassure sur la pérennité du projet et sur la prise en charge de la conservation et de la mise en valeur des fonds. Le donateur est alors en situation de pouvoir confier au centre l'autorisation d'effectuer certaines tâches – la licence – mais aussi une fonction morale – le mandat². Or le mandat est ce qui justifie l'impulsion de départ : donner, mais dans un cadre féministe.

¹ CAILLAUD (Pauline), *Fonds Pierre Simon 17 AF*, répertoire numérique détaillé, Angers, 2007, 60 p.

² Sur les notions de licence et de mandat, Michel de Coster, François Pichault, éditeurs, *Traité de sociologie du travail*, 2^e édition, Bruxelles, De Boeck université, 1998, p 281-282.

Favoriser et promouvoir les études féministes

L'association ne se résume pas au CAF ; elle va à la rencontre des militantes, développe des actions de valorisation dans un cadre collaboratif. Elle est un outil de valorisation des centres de ressources spécialisés et de popularisation des études sur les femmes et le genre.

Recueillir la parole militante et constituer des fonds audiovisuels

Archives du féminisme s'est intéressée dès ses débuts à la question des fonds audiovisuels et à la collecte orale. Concrètement, cela s'est traduit à la fois par des entrées de fonds au CAF, voire leur numérisation (les émissions de radio de Nelly Trumel sur Radio Libertaire, la copie des entretiens radiophoniques avant montage de nombreuses femmes politiques dans le cadre de l'émission « La Fabrique de l'histoire » sur France-Culture ou la vingtaine d'entretiens filmés que la cinéaste Carole Roussopoulos avait pu tourner pour les films *Debout !* et *Pour vous les filles !*) et par le filmage d'entretiens d'actrices du féminisme. En 2007, la collection « Témoigner pour le féminisme » comprend trente-quatre DVD tournés par Françoise Flamant, Laure Poinot et Hélène Fleckinger, animatrices de la commission audiovisuelle. L'association souhaite continuer ce travail et a lancé un appel aux dons ou dépôts des cassettes audio enregistrées au cours des années 1970.

Diffuser les résultats de la recherche

Archives du féminisme a l'ambition de vulgariser les travaux de recherche dans le domaine du féminisme. Elle a engagé une réflexion autour de l'idée d'un « musée des femmes »¹. Le projet s'est finalement concrétisé dans une autre association dénommée la Cité des femmes qui porte le cybermusée *Musea*². La communication de l'actualité de la recherche passe essentiellement au travers

¹ BARD (Christine), « Pour un espace dédié à l'histoire des femmes et du genre », *Archives du féminisme*, n° 3, janvier 2002, p. 20-21.

² MUSEA, site Internet édité par l'université d'Angers avec le soutien de l'université virtuelle en Pays de Loire, du Conseil général des Pays-de-Loire et de la délégation aux droits de la femme de Nantes, a pour but de « valoriser les recherches qui intègrent la dimension du genre [(masculin/féminin)] en lettres, langues et sciences humaines » et propose dix-sept expositions historiques, trois dossiers pédagogiques, deux jeux éducatifs, trois expositions d'art, dix recueils thématiques de textes, deux dossiers thématiques de documents audiovisuels. La coordonatrice scientifique est Christine Bard. [En ligne] disponible sur <http://musea.univ-angers.fr/rubriques/accueil.php>, consulté le 1^{er} novembre 2010.

d'une collection dénommée *Archives du féminisme*, dirigée par Christine Bard et publiée aux Presses universitaires de Rennes.

« [Celle-ci] propose des ouvrages sur les mouvements d'émancipation et de libération des femmes et s'interroge sur leurs effets politiques, sociaux et culturels. Elle souhaite encourager les recherches en sciences humaines dans ce domaine et incite au renouvellement de l'historiographie grâce à une meilleure connaissance des sources archivistiques, imprimées, orales ou audiovisuelles¹. »

Sept livres ont été édités depuis 2006. L'association concourt également à des actions universitaires comme des colloques². Ponctuellement, elle a développé des actions en direction du grand public, comme la participation aux Rendez-vous de l'histoire en 2004 sur « Les femmes dans l'histoire » et au débat « Enseigner l'histoire des femmes et du genre : ressources disponibles/ressources souhaitables³. »

Faire connaître les fonds

La publicité des fonds du CAF est assurée conjointement avec le service commun de documentation de l'université d'Angers qui propose sur son site une rubrique spécifique. Des actions ponctuelles ont également été assumées soit par l'association dans le cadre de son bulletin ou de journées d'études, soit par le service commun de documentation (expositions par exemple), soit par la formation aux métiers des archives et des bibliothèques (exposition itinérante réalisée sous la direction de Valérie Neveu ou lecture d'archives sous la direction de Patrice Marcilloux)⁴. Au-delà des fonds conservés par le CAF, l'association souhaite donner à connaître les fonds concernant l'émancipation des femmes, qu'ils soient conservés en archives publiques ou privées, par des centres ou par leurs producteurs. La volonté d'élaborer un guide des sources

¹ [En ligne] disponible sur www.pur-editions.fr/collection.php?idColl=105, consulté le 2 novembre 2010.

² En 2010, « Les féministes de la 2^e vague, actrices du changement social » (20-22 mai 2010) et « Les féministes de la 1^{re} vague » (19-21 mai 2011), colloques internationaux co-organisés par Archives du féminisme, le CERHIO et le Centre d'histoire de sciences-po.

³ Le 15 octobre 2004, programme [en ligne] disponible sur www.rdv-histoire.com/fichiers/pdf/journal_2004.pdf, consulté le 2 novembre 2010.

⁴ Manifestations organisées par les étudiants du master Histoire et métiers des bibliothèques et Histoire et métiers des archives, respectivement sous la direction de Valérie Neveu et de Patrice Marcilloux, maîtres de conférences en bibliothéconomie et archivistique, en 2010 et 2008. Des expositions ont également été réalisées au sein de la bibliothèque universitaire, la plus récente *Quand le CAF sort de sa réserve* en 2010 (commissaire : France Chabod). Ill. 2 p. XX.

est concomitante de la création de l'association en 2000¹. Un groupe de travail animé par Odile Krakovitch élabore un questionnaire diffusé aux centres d'archives, musées et bibliothèques, ainsi qu'aux associations entre 2000 et 2003. Valérie Neveu, alors responsable du CAF, prend la suite de la maîtrise d'œuvre de cette entreprise longue et compliquée. Si un partenariat officiel avec la direction des Archives de France ne peut finalement s'établir, malgré de premiers contacts encourageants en 2002, l'association trouve un soutien important auprès de différents archivistes, notamment Magali Lacousse, conservatrice à la section des archives privées et membre du comité scientifique du CAF, Sylvain Bertoldi, directeur du service archives-documentation-photothèque d'Angers ou Élisabeth Verry, directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire et alors présidente de l'Association des archivistes français, qui collaborent tous les trois activement à l'enquête ou à l'ouvrage. Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours* paraît, sous la direction de Christine Bard, Annie Metz et Valérie Neveu, aux Presses universitaires de Rennes en 2006². En 442 pages, il tente de faire le tour, selon une grille d'enquête exigeante et en s'efforçant de constituer des notices par fonds proche d'une description ISAD(G) de niveau haut, des fonds ou des typologies de fonds par structures. Le choix a été fait en 2010 de constituer une base de données MySQL avec les notices descriptives et de la mettre en ligne grâce à l'outil libre DaDaBIK. Cette transformation a été assurée dans le cadre d'un projet pédagogique avec les étudiants de master sous la direction de Valérie Neveu et est accessible à l'adresse suivante : www.archivesdufeminisme.fr/GDS/³.

Archives du féminisme contribue à combler un manque, ce dont témoigne la reconnaissance institutionnelle qui s'est exprimée précocement. Ainsi, le projet de guide des sources a fait l'objet d'une première présentation dès le 16 mai 2001 lors de la journée d'étude « Des femmes, des associations, des archives »

¹ Citée dès *Archives du féminisme*, n° 1, 4 avril 2001, p. 3.

² Sur sa réception, par exemple « Guide des sources du féminisme », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n° 3, p. 134-134. [en ligne] disponible sur <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0134-008>, consulté le 25 octobre 2010. Ill. 3 p. XX.

[en ligne] disponible sur <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0134-008>, consulté le 25 octobre 2010.

³ Consulté le 10 novembre 2010.

aux Archives nationales¹. Une journée d'études a également été organisée dans le cadre prestigieux de la BNF. Cette reconnaissance est également internationale. Le guide des sources a reçu le Barbara Kanner Prize décerné par la Western Association of Women Historians. Au fil des années, l'association tend à devenir un réseau de bibliothèques et de centres d'archives spécialisées² tout en gardant au centre de son action la question des archives, déterminante dans le paysage féministe :

« Le fait que les associations qui le constituent [le mouvement féministe] aient préservé leurs archives nous incite à mieux le prendre en compte et à réévaluer la place des unes et des autres dans le paysage féministe, très cloisonné. La position de l'archiviste est une des rares qui donne une vision globale. Celle de l'historienne, dépendante de la qualité des archives (diversité, pluralisme, respect de l'intégrité des fonds, y compris les documents les plus "sensibles" : comptabilité, correspondance...), donne aussi le devoir de rester critique à l'égard des sources et de toutes les tentatives de révision de l'histoire par les actrices elles-mêmes³. »

Bénédicte GRAILLES
Maîtresse de conférences en archivistique
Université d'Angers
CERHIO UMR 6258

¹ Publiée dans *Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ?*, [Colloque international tenu à l'Assemblée nationale et au Centre historique des Archives nationales les 14-15-16 mai 2001 pour la commémoration du centenaire de la loi 1901], sous la direction de Évelyne Diebolt, Christiane Douyère-Demeulenaere, Paris, Femmes et associations, 2002, 246 p.

² « Archives du féminisme, réseau de bibliothèques et de centres d'archives autant que réunion de bonnes volontés individuelles » (Christine Bard, « Éditorial », *Archives du féminisme*, n° 12, été 2007, p. 1).

³ « Archives du féminisme, réseau de bibliothèques et de centres d'archives autant que réunion de bonnes volontés individuelles » (Christine Bard, « Éditorial », *Archives du féminisme*, n° 12, été 2007, p. 3).